

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le  
26 avril 2018**

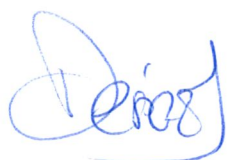
**Présidence : M. Sébastien Deriaz**

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 603/18 relatif à l'aménagement de places de parc secteur Bellerive-Poissine, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement tels que décrits dans le préavis municipal n° 603/18
- Article 2 : d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 395'000.- ; le compte no 9141.29 a été ouvert au bilan à cet effet.
- Article 3 : de financer ce montant pas la trésorerie courante.
- Article 4 : d'amortir cet investissement par les comptes des routes n° 430.331, des espaces verts n° 440.331 et de la sécurité n° 610.331 sur une durée de 20 ans, la première fois au budget 2019.

Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2018.

Le Président :



Sébastien Deriaz



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich